

Paris, le 04/08/2025

Le gouvernement s'attaque à la solidarité internationale et au droit d'asile, les universités doivent accueillir les étudiant·es gazaoui·es !

SUD Éducation dénonce fermement l'annonce faite le 1^{er} août 2025 par le ministre des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, selon laquelle toutes les évacuations de Gazaoui·es vers la France sont suspendues jusqu'à la conclusion d'une enquête interne concernant une étudiante accusée de propos antisémites.

Cette décision se fait sous la pression de groupuscules d'extrême droite soutiens d'Israël qui, à partir d'un cas particulier, souhaitent imposer à la France la fin des évacuations de jeunes gazaoui·es, rompant ainsi avec tous les principes du droit d'asile et de l'accueil des réfugié·es.

Les discours et les tweets antisémites ignominieux ne sont pas tolérables et SUD éducation combat avec acharnement tous les racismes. Mais pour SUD éducation, il ne peut y avoir de responsabilités collectives pour des actes individuels.

L'accueil de jeunes gazaoui·es dans les universités et établissements du supérieur en France est bien la moindre compensation humanitaire que peuvent prendre les universités face au drame historique qui se déroule à Gaza et aux responsabilités profondes (historiques comme économiques et militaires) de la France dans ce génocide. Dans le même temps, les universités françaises doivent rompre leurs partenariats avec les établissements du supérieur israélien qui participent au complexe militaro-industriel et à la colonisation. SUD éducation, dans le cadre de la campagne BDS exige des sanctions pour arrêter le colonialisme israélien.

Partout en France, les militantes et militants de SUD éducation oeuvrent auprès des instances des établissements et auprès du consulat de France à Jérusalem pour faire évacuer des étudiant·es, notamment grâce au programme PAUSE qui soutient les universitaires et artistes contraint·es à l'exil, ou à tout autre dispositif qui leur permet d'obtenir une protection et une évacuation vers la France afin de poursuivre des études, droit inaliénable.

SUD éducation exige :

- **le rétablissement immédiat des évacuations** des étudiant·es gazaoui·es ;
- **l'inscription de droit dans les établissements de l'ESR des étudiant·es gazaoui·es** comme cela a été le cas pour les étudiant·es d'Ukraine ou du Liban ;
- **le soutien humain et financier** pour garantir à ces étudiant·es réfugié·es des conditions de vie et d'études décentes, par exemple par la création de bourses spécifiques destinées aux étudiant·es réfugié·es gazaoui·es, quelle que soit leur année d'étude.

Alors que la population de Gaza comme celle de Cisjordanie occupée est soumise à la famine organisée, aux massacres, aux bombardements de camps de réfugié·es, d'écoles ou d'hôpitaux, que des crimes de guerres et un génocide se déroulent sous les yeux du monde, les universités françaises ont un devoir de solidarité élémentaire en ouvrant leurs portes aux étudiant·es gazaoui·es.

Stop au génocide – Stop à la colonisation - Boycott universitaire contre Israël